



Une Fondation, une nouvelle Forme de Citoyenneté, une Nation

R A P P O R T

**MASSACRE DE KENSCOFF : LA FONDASYON JE KLERE (FJKL) DENONCE LA
DESINVOLTURE ET LE CYNISME DU CONSEIL PRESIDENTIEL DE TRANSITION
(CPT)**

4 Février 2025

I. Introduction

1. Nouveau massacre des bandits armés regroupés autour de la malnommée coalition criminelle **Viv Ansanm (G-9 an fanmiy e alye, manyen youn manyen tout)**.
2. C'est la commune de Kenscoff qui a vécu la terreur du groupe terroriste dans la nuit du 26 au 27 janvier 2025.
3. L'attaque annoncée depuis plusieurs jours sur les réseaux sociaux par les bandits n'a pris personne par surprise. Les timides réactions des autorités en place pour contrer la menace témoignent du comportement irresponsable voire désinvolte et cynique du pouvoir politique en place.
4. Le droit à la vie, le droit à l'existence, le droit à la dignité humaine, à la sécurité, à la sûreté publique comme la protection des biens de la population civile sans défense ont été bafoués.
5. L'État a, une fois de plus, failli à sa mission et a manqué à ses obligations sans avoir le courage de tirer les conséquences logiques qui s'imposent dans de si graves situations.
6. La **Fondasyon Je Klere (FJKL)** tente ici de retracer l'événement qu'il convient d'appeler « *le Massacre de Kenscoff* » à travers le présent rapport d'enquête.

II. Présentation de la zone

7. Kenscoff est l'une des communes montagneuses d'Haïti. Elle est située dans le département de l'Ouest, dans l'arrondissement de Port-au-Prince à 1500 mètres d'altitude au Sud de la ville Port-au-Prince. Peuplée d'environ *soixante mille* habitants qui vivent essentiellement de la culture maraichère, elle est très fleurie et regroupe *cinq* (5) sections communales :

- ❖ Nouvelle Tourraine
- ❖ Bongard
- ❖ Grand Fond
- ❖ 4^{ème} Belle Fontaine
- ❖ Souçailles

III. Mobile du massacre

8. Les bandits de Viv Ansanm ont échoué le 2 décembre 2024 dans leur tentative de prendre le contrôle de la commune de Pétion-Ville. Ils ont été mis en déroute par la population civile et la Police Nationale d'Haïti. Le nom de l'évadé de prison Frantzy Valmé alias Didi a été cité comme responsable de cette tentative. Les bandits n'ont pas abdiqué et envisagent d'encercler Pétion-Ville par le contrôle de Kenscoff, de Thomassin et de Laboule. Frantzy Valmé alias Didi serait un acteur clé dans les événements de Kenscoff. Le groupe terroriste vise donc à élargir leur territoire aux fins de rendre Pétion-Ville vulnérable pour leur prochaine attaque. Tel est le mobile du massacre.

IV. Les antécédents du massacre

9. Depuis plusieurs mois les gangs qui contrôlent l'entrée sud de la capitale ont un manque à gagner par rapport aux postes de péage qu'ils ont installé sur la route.
10. Ils ont pris le contrôle des zones comme Mariani, Gressier et menacent Léogane et Carrefour du Fort. Les usagers de la route conduisant vers le sud, le sud'Est, les Nippes et la Grande Anse évitent la route.
11. Suite à l'aménagement réalisé sur la route de Kenscoff menant vers le sud'Est au mois de décembre dernier, beaucoup de véhicules utilisent cette voie pour atteindre le grand Sud. La route de Martissant devient moins intéressante pour les gangs qui ne l'ont pas apprécié et qui envisagent, entre autres objectifs, de prendre le contrôle de cette nouvelle route et de faire régner leurs lois sur la capitale. Des individus armés ont donc décidé d'attaquer Kenscoff en plusieurs points en vue de soumettre la commune à leur contrôle.
12. L'idée d'attaquer la zone circulait sur les réseaux sociaux depuis au moins deux semaines avant le massacre. Des hommes armés ont infiltré la zone. Et la population civile alertait le commissariat de Kenscoff de cette situation. La Mairie de la commune réagit et a installé un couvre-feu le 25 janvier 2025 de 9 heures du soir à 6 heures du matin et a limité la circulation de motocyclettes dans la zone.
13. Le 23 janvier 2024, les autorités municipales ont alerté la police officiellement de l'imminence d'une attaque face à la menace de plus en plus grandissante sur les

réseaux sociaux et la présence de plus en plus suspecte d'individus armés dans la zone.

14. La police avait promis qu'elle mettrait tout en œuvre pour contre-carrer l'attaque et faire échec aux bandits.
15. Cette promesse de la police était pourtant fallacieuse. Les policiers n'étaient pas sincères ni dans leurs paroles ni dans leurs actes. Ils ont banalisé les menaces et n'ont pris aucune mesure préventive.
16. La FJKL dispose de deux enregistrements audios vérifiés comme étant authentiques du commissaire Charles Jean Robert, responsable du commissariat de Kenscoff qui, deux-trois heures de temps avant le massacre, a dit ceci à ses supérieurs hiérarchiques :
 - 16.1 Premier message (traduction libre): « Mon commandant c'est CM Kilo, cet après-midi on a fait le tour des zones, on a fait notamment Kafou Bèt, Furcy. L'information qu'on a donnée, je pense que c'est de l'intoxication parce que rien n'est vérifié dans les zones qu'on a patrouillées. De toute façon, on ne va pas minimiser les informations. On les traite. Si quelque chose se vérifie on fera une intervention » ;
 - 16.2 Deuxième message (traduction libre) « Mon commandant, Kenscoff est sous contrôle. Il est « safe ». On a fait le tour des zones comme Gode, Robert, Furcy. Il n'y a rien. S'il y a des gens qui font de l'intoxication c'est leur affaire. Pour nous il n'y a rien. S'il y a quelque chose nous interviendrons ».
17. Pourtant, malgré cette assurance donnée par le commissaire Charles Jean Robert à son supérieur hiérarchique, la FJKL dispose d'informations qui contredisent la version de la police :
18. L'attaque était bien planifiée. Les bandits ont sillonné la commune avec des drones d'observation pour mieux préparer leur attaque. Ils sont arrivés à pied et à motocyclettes. Ils avaient des antennes sur place.
19. Ils ont pris plusieurs itinéraires pour atteindre Kenscoff: de Berly (section communale de carrefour), ils ont atteint à pieds, en descendant la montagne, Kafou Bèt (localité de Bongard, commune de Kenscoff) ;

20. Ceux qui arrivaient à motos sont sortis de Procy (commune de carrefour) passant par Clemenceau pour atteindre Belot, autre localité de Bongard dans la commune de Kenscoff.

V. Le massacre proprement dit

21. Dans la nuit du 26 au 27 janvier, plus précisément aux environs de trois (3) heures du matin, les bandits ont attaqué Kenscoff sans aucune résistance de la part de la police, ce, en dépit de toutes les informations qui circulaient sur l'imminence de l'attaque et des mesures annoncées par les autorités locales.

22. C'est après les faits que la population a remarqué la présence d'un véhicule de police.

• Déroulement de l'attaque

23. Les bandits en arrivant sur place ont contraint les gens à ouvrir leurs maisons. Ils ont pillé les maisons avant de les incendier, torturer ou tuer des gens. Ils se sont installés dans certains bâtiments désormais utilisés comme leur base. C'est le cas du local de l'Église Baptiste Conservatrice de Kikwa.

Les zones attaquées

24. Les bandits ont attaqué plusieurs zones dans la commune de Kenscoff et ont commis des atrocités innommables. Ils ont attaqué Kafou Bèt, Kikwa, Gode, Belot, Bongard, Lahate Bongard, Ti Plas, Previtè, Nan Pitimi, Sous Rozo, Bwa Majò, Grande Source, etc...

25. Les bandits ont attaqué Bongard dans deux extrémités. Ils ont trouvé une résistance à Bas Bongard et pas de résistance à Kafoubèt où ils ont fait d'énormes dégâts. Ils ont particulièrement brûlé vifs une mère, Cerilis Paul et ses *six* (6) enfants.

26. Les policiers ont contré les bandits dans la localité de Gode. Les bandits ont essuyé plusieurs pertes qu'il est difficile de vérifier. Certaines localités sont difficiles d'accès. Les policiers ne peuvent y accéder en voiture telles Kafou Bèt qui tombent sous le contrôle total des bandits.

• *Bilan provisoire de l'attaque jusqu'au 30 janvier 2025*

- Personnes tuées :

27. Il est difficile d'établir un bilan exhaustif pour le massacre de Kenscoff. Des chiffres impossibles à vérifier font état de plus de *cent cinquante (150)* personnes tuées, mais les autorités locales parlent d'une quarantaine de personnes tuées.

Parmi les victimes on a pu recenser :

- Zone de Kikwa : Mme Jeannot Innocent, Mr et Mme Elisma Innocent, Sr Victor Laurensaint, Mme Nicolas Choute, avec elle deux autres dames qui priaient dans une maison sont brûlées avec la maison.
- Pasteur Philius Leris, habitant de Kikwa, est tué dans la zone de Tè pomme de terre ;
- A Kafou Bèt, les bandits ont tué Madame Caristène Joseph, Elias Paul et Levelus Laurensaint.
- A Ti Plas, Derilus Sauveur et quelqu'un qui l'accompagnait sont tués par balles.
- A Previtè, les bandits ont tué Mesidieux, St Relus Leris (père Philius Leris), Mme Verilus et deux autres personnes non identifiées.
- A Bongard, les bandits ont tué 16 personnes.
- A Belot, quatre personnes sont tuées.
- A Gode, ils ont tué trois personnes dont Pierre A.C.
- Deux jeunes filles, non identifiées, croisées sur la route de Lahate Bongard sont tuées par balles.
- Des personnes âgées sont tuées et d'autres disparues telles que :
 - Monsieur Caristène Joseph : 95 ans (disparu).
 - Madame Caristène Joseph : 83 ans (tuée à Kafou Bèt).
- Des familles sont décimées avec six ou dix personnes tuées dans la même famille.
- **Autre victime : Blende AC**, un membre du groupe autodéfense de Fort Jacques qui apportait son concours à la population est tué à Gode par les bandits.
- Il est difficile d'établir la liste des victimes dans le camp des bandits.

Maisons incendiées

28. Plus d'une centaine de maisons sont incendiées par les bandits dans la commune de Kenscoff.

- **Après l'attaque, opération policière**

29. Le lundi 27 janvier 2025, vers onze heures du matin, donc après l'attaque, le renfort de la Police Nationale d'Haïti conduit par le Directeur Général Rameau Normil et de la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité (MMSS) est arrivé dans la commune de Kenscoff avec des chars blindés et des unités spécialisées de la Police Nationale d'Haïti (PNH).
30. Les policiers ont repoussé les bandits dans la zone de Gode, mais cette imposante présence policière n'a pas intimidé les bandits qui ont pris le contrôle de Kikwa et de Kafou Bèt et ont installé leurs bases comme pour en narguer la police.
31. Les bandits s'installent au local de l'école de Maitre Louissaint à Kafou Bèt et à l'Église Baptiste Conservatrice et d'autres maisons privées à Kikwa.
32. Les bandits ont transporté leurs armes et munitions à dos d'âne dans les zones difficiles d'accès quand la PNH utilise des chars blindés dans les grandes artères.
33. Les bandits multiplient les pressions sur Kafou Badio pour atteindre Furcy en plus des zones déjà placées sous leur contrôle. La police installe un (1) blindé à Bongard, un (1) blindé-à Belot et deux (2) blindés à Furcy.

Bilan de l'opération de la Police

34. Après le massacre la police a dressé le bilan de son opération :
 - Un (1) fusil et un (1) revolver de calibre 9 mm saisis par les forces de l'ordre,
 - 1 radio de communication saisie,
 - 216 cartouches,
 - 29 bomborne de gaz lacrimogène,
 - plusieurs chargers,
 - Plusieurs bandits mortellement blessés.
35. Il serait intéressant que la police ajoute à ce bilan l'effectif déployé, les matériels et les munitions utilisées. Cela pourrait renseigner la population sur le rapport coût/bénéfice de l'opération qui n'a abouti à aucune arrestation dans le camp des bandits, aucun avis de recherche contre les bandits identifiés pour leur participation

au massacre. La police ne renseigne pas non plus sur le degré de sécurité de la population aujourd'hui. A quand le retour des déplacés ?

Version de la population

36. Les habitants de la zone confirment que certains bandits sont tués par la police au cours de l'opération même s'ils ne sont pas en mesure de donner des chiffres. Ils confirment que le commissariat de Kenscoff est renforcé après l'attaque mais que certaines zones sont toujours sous le contrôle des bandits.

Identification des massacreurs

37. Les riverains interrogés ont confirmé la participation de certains bandits dont des évadés de prison dans le massacre. Les noms de Frantzy Valmé alias Didi, Andressaint Deno, Pierre Fils Orvil, Lucner Deno, Monteclair et Fito sont revenus avec insistance.

38. Impact de l'attaque sur la zone

- Des milliers de déplacés internes dont *trois mille cinq cents* (3500) sur le seul site de la mairie de Kenscoff qui vivent dans des conditions difficiles.
- Toutes les écoles sont fermées.
- Des dizaines de blessés.
- Une psychose de peur s'installe au niveau de la commune.

VI. Conclusion

39. Le massacre de Kenscoff a coûté la vie à des dizaines d'innocents sans défense qui méritaient de vivre.

40. Le massacre, comme le massacre de Pont Sondé, aurait pu être évité si les autorités avaient fait preuve d'un plus grand sens de responsabilité.

41. L'État a failli à sa mission de protéger la vie et les biens de la population.

42. Les Ministres de l'Intérieur, de la Justice et de la Sécurité Publique ainsi que le Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti auraient dû donner leur démission après ce massacre. Ils sont directement responsables de la faillite de l'État dans cette affaire. Au lieu de tirer la révérence, ils se livrent plutôt à des chamailleries en public, ce qui témoigne de leur caractère désinvolte et cynique.

43. C'est dans ce contexte que le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) annonce l'organisation de referendum pour changer de constitution et la tenue de nouvelles élections générales dans le pays.

44. La Fondasyon Je Klere (FJKL) recommande :

- 1) La prise en charge des victimes du massacre ;
- 2) Le rétablissement de l'ordre public dans la commune de Kenscoff ;
- 3) L'arrestation des massacreurs identifiés ;
- 4) Le jugement des auteurs et complices du massacre ;
- 5) L'accompagnement des déplacés internes provoqués par le massacre ;
- 6) Le démantèlement des gangs armés pour prévenir de nouveaux massacres